

Lettre ouverte

Chèr.e.s partenaires, chèr.e.s responsables de structures, chères institutions, chèr.e.s élu.e.s,

En quelques semaines, la crise du Corona Virus, a mis le pays à l'arrêt, bouleversant tous nos repères et frappant de plein fouet les plus fragiles et les plus précaires.

Le secteur du spectacle vivant n'est pas épargné et les inégalités se creusent déjà et se creuseront davantage si nous n'y veillons pas dès maintenant.

Passé le moment de la sidération, l'heure est venue d'un premier état des lieux.

À titre d'exemple, pour nos quatre compagnies, le 16 mars, les tournées de 11 spectacles se sont arrêtées ainsi que les actions culturelles et les résidences de création. Ceci concerne, tout cumulé, plus de 70 salarié.e.s intermittent.e.s, artistes, technicien.ne.s et personnels administratifs pour l'ensemble de ces projets.

Derrière la réalité des chiffres, beaucoup d'émotion, de tristesse, mais aussi beaucoup d'inquiétude. Pour les salarié.e.s. Pour les spectacles. Et pour l'avenir de nos compagnies, outils essentiels de production et de diffusion de nos travaux artistiques.

Les compagnies sont l'avant-dernier maillon de la chaîne, et c'est à nous que revient la responsabilité de protéger les plus précaires : nos salarié.e.s intermittent.e.s. qui vivent en premier lieu du fruit de leur travail. Ni les allocations chômage, ni le chômage partiel ne pourront compenser la perte des salaires et des heures sur une période aussi longue. Il est donc de notre devoir d'employeur que chacun.e puissent être rétribué.e sur ce qui était engagé : tournées, résidences et actions culturelles.

L'urgence à l'heure actuelle est que l'ensemble des partenaires qui se sont engagés à programmer des spectacles et des actions artistiques honorent les contrats en cours. Les lignes budgétaires existent quand il s'agit des lieux subventionnés/labellisés ou de municipalités/collectivités dotés d'un budget culturel voté annuellement par l'ensemble des élu.e.s.

La réalité pour nous c'est entre 65% et 95% d'autofinancement, de ce fait, la vente des spectacles est vitale car elle permet d'assumer la majeure partie des frais de fonctionnement inhérents à notre activité, mais également une partie des budgets de production.

Et parce qu'un jour la vie reprendra son cours, nous avons tous intérêt qu'artistes, technicien.ne.s, personnels administratifs, associations, lieux culturels, festivals puissent se relever indemnes.

Il s'agit là d'un point de vigilance que nous devons porter et défendre collectivement. Car si les compagnies ne sont pas payées maintenant - c'est à dire aujourd'hui, à l'heure de régler les salaires et les charges de fonctionnement de mars, puis d'avril et peut-être de mai, juin et juillet - c'est l'ensemble de notre secteur qui sera impacté durablement.

Et nous ne parlons même pas ici des conséquences sur la visibilité de nos spectacles et de notre capacité à mener à bien les créations en cours et à nous engager sur les futures, dont nous sommes souvent les premiers investisseurs.

Parce que nous sommes des artistes et responsables de projets et des président.e.s d'associations, il nous semble essentiel de partager cette urgence et cette impasse dans lesquelles se retrouvent la plupart des compagnies dont nous sommes solidaires.

Plus que jamais nous comptons sur les valeurs éthiques qui nous réunissent et sur la solidarité de notre secteur pour que les engagements pris soient honorés.

Nous avons hâte de vous retrouver dans les meilleures conditions possibles.

Merci de diffuser le plus largement possible cette lettre. En espérant que la solidarité sera contagieuse...

Hauts les coeurs !

Pour la **Cie La Boîte à sel** - Céline Garnavault, metteuse en scène-comédienne & Marie-Aude Métrope, présidente.

Pour la **Cie Les Bas-Bleus** - Séverine Coulon, metteuse en scène-comédienne & Géraldine Gambillon, présidente.

Pour la **Cie LOBA** - Annabelle Sergent, metteuse en scène-comédienne & Michel Auger, président.

Pour la **Cie Tourneboulé** - Marie Levavasseur, metteuse en scène-dramaturge & Jeanne Menguy, présidente.